

Vivre à Buschwiller



Janvier 2017

- ◆ Mot du Maire 2
- ◆ Vie publique 3
- ◆ Urbanisme 4
- ◆ Bâtiments 5
- ◆ Cadre de vie 6, 7
- ◆ Scolaire 8
- ◆ Vie associative 9, 10
- ◆ Jeunesse 10
- ◆ CCAS 11, 12, 13
- ◆ Etat civil 14
- ◆ Infos 15
- ◆ Manifestations 16



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Le mot du Maire

Chers Buschwilleroises et Buschwillerois,

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où s'expriment des projets et des vœux. C'est aussi l'occasion de faire un bilan d'étape. Notre équipe, l'ensemble des élus, a l'ambition d'agir pour tous. C'est un long chemin, passionnant mais difficile et semé d'obstacles. Vous le savez, nous évoluons dans un contexte économique général de crise et de raréfaction des aides publiques.

En 2016 nous avons réalisé de grands travaux : le remplacement du chauffage de la salle polyvalente et l'aménagement de sécurité du centre village. Pour ces projets nous allons recevoir, en 2017, diverses subventions d'un montant de 110 000 euros. Ces sommes, non négligeables, nous permettent d'investir plus, mais demandent aussi beaucoup de travail, fastidieux, pour le montage des différents dossiers. L'investissement des adjoints et des services administratifs a été précieux, et je les en remercie.



La sécurité routière reste toujours un de nos principaux objectifs. Des discussions sont en cours pour la rue de Hésingue avec un projet d'aménagements ponctuels.

Reste également le lifting de certains de nos bâtiments communaux. Avec les mises aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou des imprévus comme le chauffage de la salle polyvalente, l'entretien des bâtiments reste un investissement continu.

Nous souhaitons réaliser encore beaucoup de projets, mais il est également essentiel de toujours garder un œil sur les finances et savoir réagir face aux imprévus.

Notre communauté d'agglomération, nouvellement appelée «Saint Louis agglomération» au 1^{er} janvier 2017, comprend désormais 40 communes. Cette grande étape apporte une mutualisation plus importante et une évolution des compétences. D'ailleurs, en 2017 les travaux de la piste cyclable entre Hésingue et Buschwiller seront effectués par cette collectivité.

Une nouvelle année, ce sont de nouveaux engagements, de nouveaux espoirs, de nouvelles rencontres, de nouveaux centres d'intérêts. Le dernier week-end du mois d'août nous accueillerons avec joie nos amis de Samadet pour fêter ensemble nos 35 ans de jumelage. Prévoyez d'ores et déjà quelques jours de congés autour de ce week-end pour les accueillir et fêter avec eux.

Nous attendons tous avec impatience la fibre, et c'est avec plaisir que je vous annonce que les travaux démarrent ce premier semestre 2017. Au courant de l'année, des informations vous seront communiquées sur les modalités de connexion.

Je termine ce mot du Maire en remerciant toutes les personnes qui m'entourent au quotidien, les élus pour leur confiance, les associations pour leur dynamisme et le personnel des services municipaux pour sa disponibilité.

Que la joie, le dynamisme et le respect de chacun d'entre nous envers les autres continuent de faire de notre beau village un endroit agréable et accueillant pour tous.

Une bonne année 2017 !

Ich wunsch Eich und Eira Familia viel Glect und Gsundheit fer 2017.

Votre Maire, Christèle Willer



Le maire, les adjoints, le conseil municipal, le CCAS et l'ensemble du personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de joie et santé pour 2017.

La prochaine réception du nouvel an -en d'autres termes les vœux du maire- aura lieu l'an prochain, le samedi 18 janvier 2018.

La communauté d'agglomération

Depuis le 1er janvier 2017, la CA3F, communauté d'agglomération des Trois Frontières (Saint-Louis), de même que les communautés de communes voisines de la Porte du Sundgau (Leymen-Hagenthal) et du Pays de Sierentz, n'existent plus en tant que telles. Elles ont fusionné en une seule, la communauté d'agglomération dénommée "Saint-Louis Agglomération".

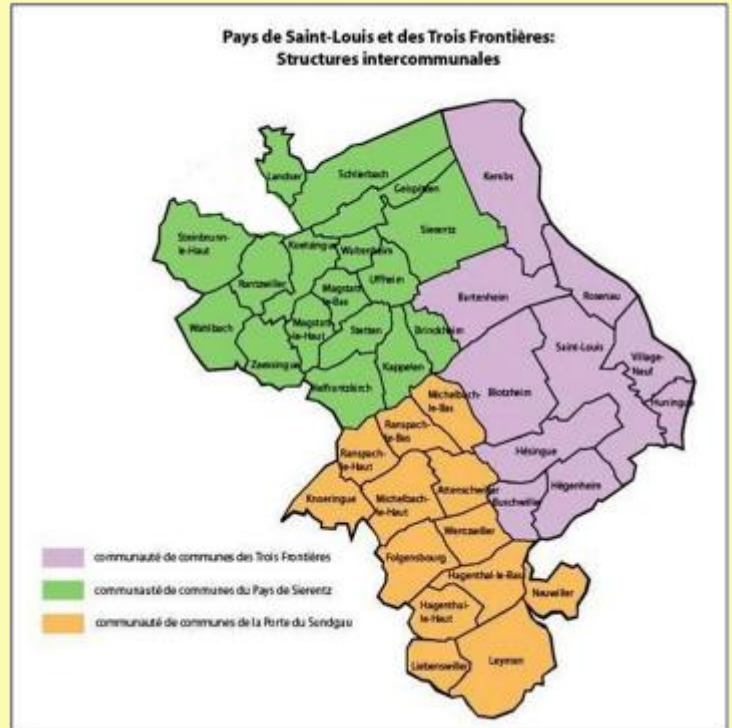
Cette nouvelle entité comporte 40 communes et 76 000 habitants. Toutes les 40 communes sont représentées au sein du conseil de communauté, lequel comporte 78 membres et 30 suppléants; le nombre de sièges par commune est proportionnel au nombre d'habitants.

La communauté d'agglomération exerce dès le premier jour de son existence un certain nombre de compétences obligatoires, parmi lesquelles nous citerons le développement économique, l'aménagement du territoire, la collecte et le traitement des déchets ménagers et déchets assimilés.

Pour ce qui est des compétences optionnelles, les domaines suivants ont été choisis: voirie, action sociale et équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, ainsi que la protection et la mise en valeur de l'environnement.

Quant aux compétences facultatives, elles concernent la coopération transfrontalière, le tourisme, l'assainissement et l'eau potable (partiellement), certains domaines de la santé et des services aux communes.

Il va de soi que le passage de 10 communes à 40 a été préparé de longue date par tous les acteurs concernés; ils feront en sorte que la transition se passe en douceur.



Bienvenue au nouveau commandant de la gendarmerie

A la mi-novembre, le lieutenant Sébastien Renard a pris les fonctions de commandant de la gendarmerie de Saint Louis-Hagenthal pour remplacer le lieutenant Gérald Duloisy, promu capitaine et muté à Colmar.



Elections



2017 est une année électorale. L'élection présidentielle aura lieu les 23 avril et 7 mai, les élections législatives se tiendront les 11 et 18 juin.

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité. Comme Buschwiller compte plus de 1000 habitants, la loi oblige les membres du bureau électoral à vous la demander.

Si lors des élections vous êtes absent ou empêché, vous avez la possibilité de choisir un autre électeur de la même commune pour accomplir à votre place les opérations de vote. Soit vous remplissez le formulaire de procuration directement à la gendarmerie, soit vous téléchargez le formulaire Cerfa n° 14952*01, vous le remplissez, puis vous le déposez à la gendarmerie.

Urbanisme

Pour éviter les conflits de voisinage

Le propriétaire d'un terrain n'est pas libre de planter de la végétation où il veut, ni même de s'abstenir d'élaguer ses arbres et arbustes.

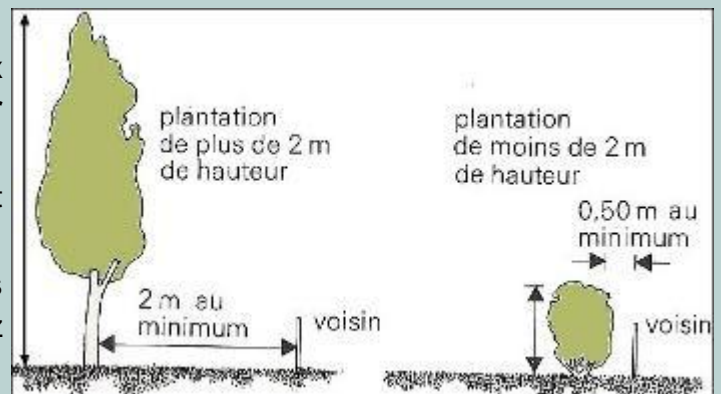
Avant le printemps, les arbres et arbustes ont bien poussé et la végétation se trouve généralement luxuriante. La question de la taille des arbres et arbustes s'impose nécessairement à tous les propriétaires fonciers, et elle ne peut pas être négligée !

Pour éviter les conflits de voisinage, le Code civil impose, en fonction des distances de plantation par rapport aux fonds (terrain) voisins, certaines règles concernant la hauteur des arbustes, arbres et haies séparatives. L'objectif est d'éviter de faire de l'ombre au voisin ou qu'il ait à ramasser les feuilles et fruits tombés de l'arbre dans son jardin, voire même que l'arbre endommage la clôture en cas de chute. Mais la commune ou encore un règlement de copropriété peuvent modifier ces règles et ainsi renforcer les obligations prévues en la matière par le Code.

Sachez que par défaut, l'article 671 du Code civil fixe les règles suivantes. Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les textes. Cette distance est de :

- ♦ **2 mètres** de la ligne séparative entre les deux terrains pour les plantations dont la **hauteur dépasse 2 mètres** ;
- ♦ **50 cm** pour les plantations dont la hauteur est **inférieure à 2 mètres**.

Les plantations de votre voisin ne respectent pas les distances prescrites par les textes ? Consultez les articles 671, 672 et 673 du Code civil.



A qui sont les fruits ? Tant qu'ils sont sur l'arbre, ils appartiennent au propriétaire de l'arbre. Quand ils en sont détachés, ils appartiennent au propriétaire du terrain sur lequel ils sont tombés. Si c'est sur la voie publique, tout le monde peut les ramasser, mais personne ne peut les cueillir.

Qu'il soit également rappelé qu'à Buschwiller les riverains sont tenus de nettoyer et déneiger le ou les trottoirs (ou assimilés) et les caniveaux sur tout le périmètre de voie publique bordant leur habitation. Il convient également d'élaguer les haies, arbres et arbustes dont le feuillage déborde sur l'espace public.

Permanences sur le logement

Vous avez des questions, un projet ou des difficultés dans le domaine du logement ?



L'ADIL 68 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) est là pour vous renseigner, vous conseiller et vous orienter.

Location, accession à la propriété, rénovation, copropriété, fiscalité... Les juristes de l'ADIL sont à votre écoute pour vous informer sur les aspects juridiques, fiscaux et financiers liés au logement et à l'urbanisme. Leurs conseils sont personnalisés, neutres et gratuits !

Avec le soutien de Saint-Louis Agglomération, vous pouvez consulter l'ADIL : lors des permanences mensuelles organisées à Saint Louis : tous les 1er et 3ème mardis du mois de 9h à 12h à la Maison des Associations à St-Louis (3A avenue de Bâle), à Folsensbourg le 4ème jeudi du mois de 9h à 12h à la Maison de Santé (72 rue de Delle), à Sierentz le 2ème jeudi du mois de 9h à 12h au siège de l'ancienne Communauté de Communes (57 rue Rogg Haas). Contact par téléphone au 03 89 46 79 50.

Toutes les coordonnées et horaires de l'ADIL sur le site www.adil68.org.

Bâtiments

Chauffage de la salle polyvalente:

Afin de se mettre à jour avec les objectifs énergétiques et réglementaires de la COP 21 qui prévoit 25 % de réduction énergétique pour 2020 et 50 % pour 2050 par rapport à 1990 d'une part, et suite au manque de rendement calorifique d'autre part, la chaudière de la salle polyvalente a dû être remplacée après de bons et loyaux services. Les travaux entrepris par la société Stihle Sud Alsace sont les suivants:

- ◆ rénovation complète de la chaufferie avec remplacement de la chaudière par une chaudière à condensation modulante;
- ◆ reprise du principe hydraulique de gestion des circuits existants à partir d'hydro éjecteurs afin de diminuer les puissances électriques globales;
- ◆ séparation physique (échangeur) de l'alimentation de la batterie hydraulique de la centrale de traitement d'air de la grande salle, afin que seule la partie extérieure de l'installation soit glycolée;
- ◆ changement général de la régulation avec mise en place d'automates et d'une programmation adaptée à l'usage, permettant à terme une programmation à distance (par internet une fois la fibre optique opérationnelle);
- ◆ remise en état minimale de la centrale de traitement d'air avec remplacement de la filtration, reprise de la gestion des moteurs d'extraction et de soufflage, des registres de mélange, de la gestion de la température de soufflage en fonction d'une programmation de la qualité d'air et de la température ambiante; nettoyage complet de l'installation, élimination de la boue et traitement de l'eau de chauffage;
- ◆ mise en place d'un comptage de l'énergie thermique par circuits et de l'énergie électrique en entrée de chaufferie.



L'ensemble des travaux a coûté 80'000 € HT, montant "allégé" d'une subvention de 39'000 € accordée au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Presbytère



Dans le cadre de la législation concernant la sécurité et la mise aux normes électriques du presbytère, la commune a opté pour le remplacement pur et simple de l'ensemble du tableau électrique. C'est l'entreprise Koch qui a été mandatée pour faire ces travaux, pour la somme de 2'454 € TTC. Par ailleurs la commune a fait faire la révision de la chaudière de ce même presbytère et procédé au remplissage de la cuve.

Eglise

Suite aux travaux de mise en conformité électrique de l'église St Martin, effectués par la société Wereystenger pour un montant de 2'421 € TTC, l'ensemble des réserves émises par la société APAVE ont été levées. Une nouvelle recommandation a toutefois été signalée concernant la résistance ohmique du piquet de terre, ainsi que celle des paratonnerres. La commune a immédiatement diligencé l'entreprise Koch pour faire les vérifications nécessaires.

Maison communale

La société Parelec a effectué de nombreuses mises en conformité électrique à la maison communale, pour un montant total de 5'348 € TTC.

Cadre de vie

Qui suis-je?



Je suis un nid de poule. Pas le nid douillet pour pondre son œuf; non, je suis celui qui trône au milieu de la route pour faire chuter le cycliste et zigzaguer l'automobiliste. Personne ne m'aime, on essaie de me faire disparaître sous du gravier ou du béton, mais au bout de plus ou moins longtemps je réapparais, plus gros qu'avant. Devant la difficulté de la tâche, des questions se posent: suis-je du ressort du département, de la Com d'agglomération, de la commune ou du syndicat de l'eau? Pourquoi suis-je apparu:

usure du macadam, ruissellements de pluie ou fuite souterraine? Enquêtes et analyses se suivent; eh oui, il faut trouver mon origine et y remédier; il faut une solution définitive, non du provisoire. On s'adresse à des spécialistes des travaux publics; après appel d'offres, la meilleure proposition est retenue, le contrat est signé, je suis condamné à disparaître et l'attente se prolonge des mois durant. Comme pour le plombier, à chaque relance la réponse est invariable: nous venons la semaine prochaine. Et c'est ainsi qu'en décembre je suis encore toujours là, aussi beau qu'en avril lorsque le contrat a été signé. D'autres, bien sûr, ont essayé de m'imiter. C'étaient de beaux trous, eux aussi, mais, confiés à une autre entreprise, ils ont disparu depuis longtemps déjà.



La zone humide, "l'îlot de biodiversité" de Buschwiller



La mare de notre zone humide était peu ensoleillée, avait les berges trop raides, manquait de plantes aquatiques et sa mise en eau était aléatoire. Pour en faire un "îlot de biodiversité", il a fallu supprimer des arbres, profiler les berges et remanier le cours d'eau. Après ces travaux, une période de répit a été accordée à la flore et à la faune de la zone humide, pour qu'elles puissent se remettre de ces interventions, somme toute plutôt invasives. La faune a en outre eu tout le loisir de se reproduire. A présent, les gros travaux sont terminés. Au printemps, des arbustes et buissons adaptés au terrain et à la mission de la zone seront plantés. Des dispositifs et mesures de mise en valeur du site sont également à l'étude.



avant



après

Cadre de vie

Le chantier du siècle – suite et fin

Ça y est, nous sommes revenus à la normale.

Il y a eu bien sûr des coups de colère et des contestations; personne n'aime être obligé de changer ses habitudes, surtout si cela lui complique la vie. Mais il faut bien dire que les sourires de connivence entre automobilistes en train de tanguer entre les monticules de terre et de cailloux étaient tout de même plus nombreux.

A présent le résultat est là, et il ne passe pas inaperçu. La rue de Wentzwiller au centre bourg est refaite, bas-côtés bien marqués, les plateaux aux deux bouts sont en place, celui devant l'école coloré pour bien signaler que nous sommes en présence d'un lieu de passage particulier. Il y a des places de parking supplémentaires, dans le but de fluidifier et sécuriser la circulation lors de la dépose et la reprise des enfants. Les passages pour piétons sont en place, ainsi que les nouveaux candélabres.

Quant aux chiffres, ils sont restés "dans les clous", et même en-dessous de ce qui était prévu. La municipalité, prudente, avait mis au budget une enveloppe de 515'000 € HT. Comme il n'y a pas eu de gros "coups durs" ni d'imprévus, le coût final des travaux s'établit à 493'000 € HT. Le SIAEP (eau potable), le

département (route), la Com d'agglomération (arrêts de bus) et Rosace (fibre) vont rembourser 181'500 € pour les travaux réalisés pour leur compte. Il reste à la charge de la commune 311'500 € HT pour les travaux et 14'000 € pour la maîtrise d'œuvre, un total de 325'500 € dont nous pourrions déduire les subventions du conseil régional, du conseil départemental ainsi qu'une subvention sénatoriale, pour un montant total de 71'300 €. Coût total pour la commune: 254'000 € HT, maîtrise d'œuvre comprise.



Piste cyclable



Pour les adeptes de la mobilité douce, la piste cyclable qui passera dans Buschwiller et venant de Hésingue se fera en 2017. L'initiateur est la commission Infrastructures de la Communauté d'agglomération, à présent Saint-Louis Agglomération, qui en assurera également le financement.

Scolaire

Rentrée scolaire

Le 1^{er} septembre, cent élèves ont repris le chemin de l'école à Buschwiller. Après deux mois de vacances bien méritées et reposantes, ils ont tous été bien heureux de se retrouver dans la bonne humeur, avec les batteries rechargées! Quatre classes composent l'école élémentaire et maternelle. Il y a cette année une classe maternelle bilingue (petite, moyenne et grande sections), une classe maternelle monolingue et CP1, une classe de CP2, CE1, CE2 et une classe de CE2, CM1, CM2.

Une année pleine d'apprentissage en perspective.



Fête de Noël du périscolaire



Ils étaient près de 300, enfants, parents et grands parents, à se retrouver dans la salle polyvalente, début décembre, pour la fête de Noël du périscolaire. Au cours du spectacle "le costume du Père Noël" les enfants ont donné un sérieux coup de main aux lutins qui avaient eu la malencontreuse idée de laver le costume du Père Noël. En effet, une fois sorti de la machine à laver, le costume avait rétréci, ses couleurs étaient inversées et il avait perdu tous ses pouvoirs magiques. Heureusement que les enfants étaient là: ils ont aidé les lutins à faire en sorte que le costume retrouve sa bonne taille et ses bonnes couleurs, et ils les ont accompagnés pour chercher le poil de yéti permettant au costume de recouvrer aussi ses pouvoirs magiques. La recette de la soirée et le produit de la vente du calendrier conçu et réalisé par les animateurs sont allés à deux associations œuvrant pour les enfants malades.

La fête de la Saint Martin et le marché de Noël



L'école de Buschwiller s'est fixé comme but de partir en classe verte en mars prochain. Pour récolter des fonds, elle a organisé la fête de la Saint Martin le 18 novembre et un marché de Noël qui s'est tenu le 13 décembre dernier. Les deux événements se sont déroulés dans la cour de l'école. L'animation était assurée par des chants de Noël des élèves. Il y avait aussi de la soupe au potiron, des pâtisseries, du vin chaud (pas pour les -18 ans!) et bien évidemment des bricolages de Noël fabriqués par les enfants eux-mêmes ou leurs parents (photophores, boules de Noël et décorations en tout genre....).



Atelier pâtisserie



Pour la 2^{ème} année consécutive, la commission jeunesse a organisé un atelier pâtisserie. Celui-ci s'est déroulé le 14 décembre 2016, avec 25 participants de Buschwiller, tous âgés de 6 à

10 ans. Ils étaient ravis de confectionner eux-mêmes leurs "bredalas", qu'ils ont bien entendu ramenés chez eux, pour les déguster avec les membres de leur famille. Nul doute qu'ils ont mis autant d'énergie à les déguster qu'à les faire.



Vie associative

Samadet



Buschwiller

Le dernier week-end du mois d'août nous aurons le plaisir de recevoir nos amis de Samadet dans le cadre du jumelage de nos deux communes. Les dates exactes ne sont pas encore connues à l'heure où nous mettons sous presse, mais nous les communiquerons aussi vite que possible. Nous comptons sur vous pour faire passer un séjour inoubliable à nos amis landais.

Les Sacrifiés de la Grande guerre

Devant près de 320 personnes, le chœur d'hommes «Les Gaillards d'Avant» a présenté dans la salle polyvalente, le soir du 10 novembre, un spectacle choral et musical émouvant, retraçant l'histoire de la Grande guerre, de l'assassinat de Jean Jaurès en 1914 à la signature du Traité de Versailles après 1561 jours de guerre. En costume d'époque, par des textes et des chants, ils ont remonté le cours de ces années en soulignant particulièrement l'injustice, la détresse, l'insoumission mais aussi la fraternité et la solidarité des combattants.



Cette évocation, tant esthétique que vocale, a bouleversé le public. Une exposition présentée par le Cercle d'Histoire Buchholz a rappelé l'impact de ce conflit dans notre région.

Choucroute avec la Fortuna



La fête de la choucroute de la chorale Fortuna se tient depuis quinze années. L'édition 2016 qui s'est déroulée le dimanche le 25 septembre a connu à nouveau un beau succès. Pas moins de 280 personnes avaient réservé leur place dans la salle polyvalente. Le menu a régalé les amateurs qui ont apprécié la qualité de la cuisine.

Pour permettre de brûler quelques calories emmagasinées, l'animation musicale a donné l'occasion aux danseurs de se dégourdir les jambes.

Rendez-vous est donné pour le 24 septembre 2017, surtout n'oubliez pas de vous inscrire.

Concert de l'Avent de la Chorale Fortuna

Le lendemain du repas de Noël des seniors, la chorale Fortuna et ses invités, les Perles du Sundgau et le chœur d'hommes 1864, ont prouvé que leurs prestations de la veille n'avaient en rien entamé ni leurs voix, ni leur entrain. Des chants de Noël classiques pour les Perles, du gospel pour la

Fortuna/1864: l'église, parée de sa belle crèche, n'en demandait pas plus pour se plonger dans une belle ambiance de Noël. Cerise sur le gâteau, les chorales se sont mises en commun pour le final. Le nombreux public n'a pas ménagé ses applaudissements, ni pour les chorales, ni pour les deux jeunes talents solistes, Céleste au violon et Florentin à la marimba.



Vie associative

Un TTB actif



Début octobre, le club de tennis de table a reçu une dizaine d'équipes qui s'étaient inscrites pour le deuxième tournoi inter-entreprises à Buschwiller. Pari réussi, il y avait du beau monde à la salle polyvalente, le tout dans une ambiance sportive et conviviale. C'est la raison pour laquelle le président Serge Balazy et son équipe ont déjà fixé la date de l'édition 2017 de ce même tournoi: le 6 octobre.

Le TTB est très actif: entraînement les mardi et jeudi soirs, des compétitions à intervalles réguliers. Trois équipes sont à présent engagées dans le championnat organisé par le Comité départemental des sports et loisirs sportifs, et elles y font, c'est le moins que l'on puisse dire, excellente figure.

Contact: ttbuschwiller@gmail.com



Jeunesse

Semaine à Londres printemps 2016



Dans le cadre d'un voyage scolaire organisé par le Collège des Missions de Blotzheim, les classes de 3^{ème} ont passé une semaine à Londres. Voici un résumé de ma semaine ainsi que mes impressions de cette ville fantastique, qui mérite d'être visitée. Nous sommes arrivés lundi à 7h du matin à Londres en commençant déjà à regarder autour de nous, admirant cette fabuleuse métropole. Westminster Square fut le premier endroit que nous avons visité.

Après ça, nous sommes allés contempler London Eye, la Grande Roue de Londres. Ensuite, nous avons pris un bateau mouche sur la Tamise, nous dirigeant vers la Tour de Londres où nous attendaient les bijoux de la couronne. Finalement, nous avons passé notre entière journée au domaine de la Tour de Londres à nous replonger dans l'histoire de la ville.

Notre journée du mardi était destinée à la visite du British Museum, Covent Garden et la National Gallery. Nous avons beaucoup apprécié la visite du musée. Puis, aux alentours de 12h, il était temps de se mettre en route pour Covent Garden, où nous avons déjeuné tous ensemble. Cette journée fut très attractive et intéressante car elle nous a immergés dans un bain culturel typiquement Londonien. Mercredi était le jour consacré au shopping. Le matin, marchant dans les quartiers de Knightsbridge, nous arrivâmes devant le fameux complexe luxueux Harrods. C'était absolument magnifique de pouvoir admirer toutes ces créations textiles des différents grands couturiers du monde entier, tellement grandiose que nous nous sommes perdus dans cet immense magasin... Après ça, nous sommes allés déjeuner dans un grand parc de Londres, Hyde Park. Le soleil brillant et le ciel bleu, ce fut l'un de nos repas les plus relaxants. Ensuite, arriva l'heure de se mettre en route pour Oxford Street où notre épopée d'achats continua durant deux heures. Nous rentrâmes le soir, exténués.

Jeudi était notre dernier jour à Londres. Le matin, nous avons visité le fameux musée de Madame Tussaud qui était incroyable étant donné que nous avons vu les statues de cire des grandes célébrités. Puis nous avons déjeuné dans Regent Park. Ensuite nous avons repris un bateau mouche en direction de Camden Town, le quartier agité de Londres. Nous avons trois heures pour faire quelques derniers achats à Londres avant qu'il fut l'heure de dîner et de reprendre la route pour la France, où nous fûmes de retour vendredi vers 10h du matin, heure française, exténués mais heureux de retrouver nos familles.

Noah Furlenmeier

Sortie des seniors de Buschwiller le 22 septembre 2016 dans le Jura

Nos seniors ont assurément été gâtés ce jeudi 22 septembre. Il a fait un soleil magnifique pour cette journée de découverte du Jura suisse et français. Départ fut donné à 7h30; notre bus a pris la direction de Lucelle, plus petite commune de France séparée en deux par la frontière franco-suisse et qui compte 40 habitants du côté français et 40 du côté suisse. Nous y avons pris un bon petit déjeuner au centre Saint Bernard. Revigorés, nous avons repris notre chemin, côté suisse, pour rejoindre Saignelégier pour la visite de la plus grande des neuf fromageries fabriquant de la Tête de Moine. Ce fromage typique dégusté sous forme de fines fleurs est exporté dans le monde entier et fabriqué exclusivement avec du lait du Jura. Nous y avons appris beaucoup de choses sur sa fabrication, mais sa dégustation accompagnée d'un bon petit vin blanc Riesling-Sylvaner du Jura, fut sans aucun doute le meilleur souvenir de cette halte gourmande.



Nous nous sommes finalement remis en route pour la dernière étape de notre programme, soit l'Auberge de chez nous de la famille Moureaux à Indevillers dans le Jura français. Ce beau chalet en bois à l'ambiance chaleureuse qui domine un haut plateau, offre une vue panoramique sur les collines verdoyantes du Jura et par temps clair une vue jusqu'aux Alpes bernoises. Nous avons fait la connaissance du propriétaire des lieux, Dany Moureaux, un jeune et sympathique gars du pays, haut en couleur, qui a participé à l'émission de télé «l'amour est dans le pré» en 2012 mais n'en garde aucun bon souvenir. Après un déjeuner constitué de produits de la ferme dont la fameuse cuisse de bœuf à



la broche, Dany n'a ménagé aucun effort pour animer notre après midi. Il nous a régalés de moult airs d'accordéon, nous a promenés dans ses bois en nous contant 1001 histoires sur sa vie, sa région, son métier de fermier et sa passion pour son piano à bretelles, qu'il manie sans pareil. Un personnage sincère, attachant et attaché aux vraies valeurs du terroir et de la famille... Nous avons quitté Dany et ses collines verdoyantes vers 17 h pour rejoindre notre bercail alsacien, que nous avons retrouvé vers 19 h. Ce fut assurément une journée riche en

découvertes et en émotions, tout à côté de chez nous...

Repas de Noël des seniors



Une bonne centaine de seniors ont donné suite à l'invitation du CCAS pour le traditionnel repas de Noël. Après les retrouvailles autour de l'apéritif, ils ont fait honneur à l'excellent menu qui leur était proposé. Il n'y avait pas que le menu gastronomique à être de qualité, le menu "animation" n'était pas en reste. En plus des prestations des chorales



"Perles du Sundgau" et "Fortuna", les convives ont eu droit à un adorable sketch en alsacien, présenté par des jeunes du village et ayant pour cadre "Elsass Pôle Emploi". Les rires ont maintes fois fusé, suivis d'applaudissements nourris. Puis, comme d'habitude, dessert après le dessert, la société de musique Liberté a donné son aubade et clos l'après-midi par de la musique de Noël.



CCAS

Avec tendresse et amour

Les huit danseurs de la Compagnie des Dé'ridées sont remontés sur la scène de la salle polyvalente le samedi 15 octobre à 20 h avec leur tout nouveau spectacle intitulé « Amour et Tendresse ». Après des chorégraphies inspirées et construites autour de voyage il y a deux ans, les huit danseurs ont axé leur spectacle autour de la tendresse et de toutes les formes d'amour "car nous en avons tous bien besoin dans le contexte actuel bien agité", nous livre le seul danseur de ces dames, Guy Werthlé. Une nouvelle fois, Huguette Schmitt a assuré de main de maître la mise en scène, le montage des chorégraphies, le choix des musiques et celui des costumes. Ses joyeux danseurs pratiquent la danse ou le sport, et dans le cadre de leur troupe se régalaient autour d'un même projet qui leur permet de bien s'amuser, sans se prendre au sérieux mais en partageant leur plaisir de danser. L'argent récolté sera reversé au Centre Communal d'Action Sociale de Buschwiller. Voici donc une belle façon de joindre l'utile à l'agréable pour les spectateurs. Un grand BRAVO et un non moins grand MERCI aux danseurs de cette joyeuse troupe pour ce beau moment et leur générosité envers les habitants de Buschwiller.



Suite logique des choses: peu de temps avant Noël, le CCAS s'est vu remettre un chèque de 550 €, somme dont bénéficieront des personnes défavorisées du village.



Banque alimentaire

La collecte pour la banque alimentaire a eu lieu les 25 et 26 novembre derniers. Les dons ont été recueillis le vendredi à l'école par le personnel enseignant, le samedi au local des ouvriers communaux par des bénévoles du CCAS. Cette année-ci, ce sont 29 cartons que les ouvriers communaux ont pu livrer au point de centralisation des collectes à Saint-Louis, trois de plus que l'an dernier. Merci aux Buschwillerois pour leur générosité et leur solidarité.

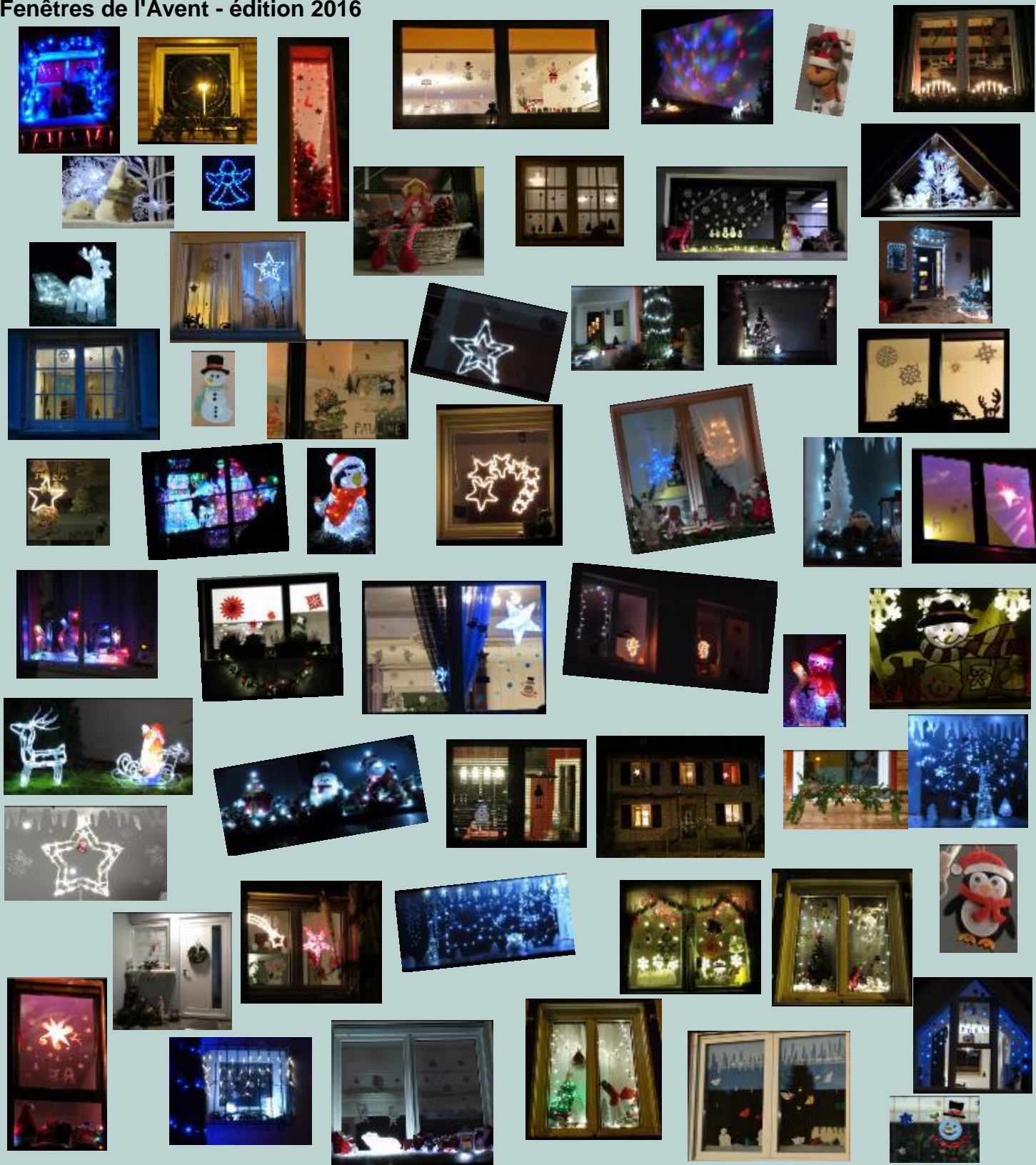


Permanence du CCAS



Le CCAS continue à assurer sa permanence en mairie le lundi de 18 à 19 h. La nouveauté est qu'à partir de janvier 2017, il est conseillé de prendre rendez-vous ou de s'annoncer par téléphone ou e-mail auprès du secrétariat de mairie.

Fenêtres de l'Avent - édition 2016



Nécrologie - Joseph Boeglin, le doyen du village



Joseph Boeglin, qui ne le connaissait pas à Buschwiller? Cette grande figure du village nous a quittés fin septembre, 6 mois à peine après avoir passé le cap des 95 ans. C'était un travailleur infatigable, attaché à la terre, à ses animaux domestiques, à son jardin et à ses vignes. Son sourire, sa vivacité, sa façon positive de voir les choses étaient exemplaires.

Etat civil



Les naissances

	né/née le		né/née le		né/née le
Léana Favarel	13.03.2016	Lenny Vollmer	17.04.2016	Benjamin Fliegans	14.10.2016
Léonard Rouault	27.10.2016	Nolan Goetschy	05.12.2016	Yaël Amstuz Seger	28.12.2016

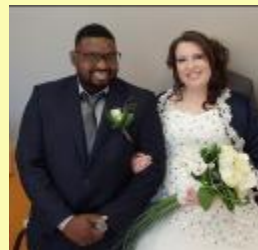
Les mariages



Franck Bertelli
Iryna Samobrod
19.02.2016



Tobias Wicky
Marianne Battistelli
30.09.2016



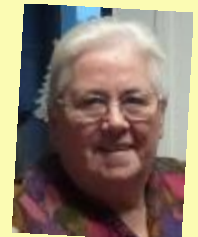
Lakamy Drame
Natascha Ebner
15.10.2016



Jérémy Golling
Camille Forny
15.10.2016

Le couple non cité n'apparaît pas à sa demande

Quelques grands anniversaires 2016



Les décès

Greder Cécile née Reinle	04.01.2016	Boeglin Joseph	20.09.2016
Munch Monique née Seux	21.03.2016	Andres Georges	12.10.2016
Goetschy Yolande née Kleinmann	30.03.2016	Willer Jeanne née Greder	13.10.2016
Herlin Martin	04.04.2016	Herlin Jeanne	28.10.2016
Cron Jeanne	03.08.2016	Schacherer Christophe	21.12.2016
Bacher Pierrette née Machinot	23.08.2016		

Les grands anniversaires 2017

âge			né(e) le	âge			né(e) le
80	Gschwind	Pierre	05.02.1937	96	Cron	Anne	27.05.1921
85	Ketterlin	Marie	06.02.1932	93	Goetschy	Anne	17.07.1924
94	Baumann	Aimé	14.02.1923	90	Ebner	Irène	31.07.1927
85	Sigrist	Antoine	11.03.1932	91	Cron	Marguerite	19.09.1926
94	Goetschy	Jeanne	13.03.1923	93	Tschudin	Anna	02.10.1924
85	Greder	Joseph	19.03.1932	80	Milovac	Maria	15.11.1937
85	Baumann	Suzanne	10.05.1932				

Infos

Recensement de la population 2017

Du 19 janvier au 18 février, trois agents recenseurs sillonneront le village. Il s'agit de trois habitantes de Bartenheim, Mesdames



Laetitia HOLDER



Elisabeth SCHOCH



Gisèle WURLIN

Nous vous remercions de bien vouloir leur réserver un excellent accueil. Pour faciliter leur travail, veuillez vous assurer que le n° de votre habitation est bien lisible depuis la voie publique.

Pour ceux qui ont internet, le plus simple est de répondre au questionnaire par ce moyen, avec les identifiants que l'agent recenseur vous aura remis. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est bien entendu encore toujours possible.

Les recommandations de notre factrice



Elle nous rappelle que, pour assurer une distribution de qualité, il est impératif d'indiquer ses nom et prénom lisiblement et de veiller à garder la boîte aux lettres accessible, spécialement pendant la période hivernale. La boîte aux lettres sera installée en limite de propriété, les coordonnées face à la rue, et elle sera de préférence normalisée.



LA POSTE

La factrice nous informe aussi qu'elle peut nous livrer timbres, enveloppes, colis et produits prêts à poster (par ex. un carnet de 12 timbres tarif vert 2017 à 8.76 €).

Et pensons à la propreté, elle nous facilite la vie.

Déjections canines



Nous tenons à rappeler que depuis le 10 mai 2007 un arrêté municipal est en vigueur, stipulant que les déjections canines sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux et les espaces verts publics, sont à ramasser immédiatement par tout moyen approprié.

Malheureusement, certains détenteurs de chiens laissent leurs animaux faire leurs besoins sur la voie publique, au mépris des règles élémentaires d'hygiène, de propreté et de respect d'autrui. Il est d'autant plus regrettable que de telles incivilités sont à déplorer aux abords immédiats de la salle polyvalente, où des enfants se rendent quotidiennement au périscolaire. La municipalité en appelle au sens des responsabilités de tout un chacun.

Rappel des horaires du secrétariat de la mairie :



Lundi : 16h00 - 19h00

Mardi : 16h00 - 18h00

Mercredi : 10h00 - 12h00

Jeudi : 08h00 - 10h00 et 14h00 - 16h00

Vendredi fermé toute la journée

Les permanences de Mme le maire, de MM. et Mmes les adjoint(e)s et du CCAS ont lieu simultanément les lundis soirs de 18h00 à 19h00. Il est également possible de prendre rendez-vous.

Manifestations 2017

<u>Dates</u>	<u>Manifestations</u>	<u>Lieux</u>	<u>Organisateurs</u>
28-29.01.2017	Week-end de jeux et repas steak-frites	Salle polyvalente	AJT
04.02.2017	Fête des bébés	Salle polyvalente	CCAS
20.02.2017	Don du sang	Salle polyvalente	Donneurs de sang
11-12.03.2017	Exposition de peinture et d'art	Salle polyvalente	Commune
25.03.2017	Soirée annuelle	Salle polyvalente	Musique Liberté
31.03.2017	Soirée jeux	Salle polyvalente - PSAS	AJT
16.04.2017	Aubade de Pâques	-	Musique Liberté
21.04.2017	Tournoi TTB	Salle polyvalente	TTB Buschwiller
28.04.2017	Soirée jeux	Bar salle polyvalente	AJT
07.05.2017	Randonnée	Salle polyvalente	ASB
19.05.2017	Soirée jeux	Bar salle polyvalente	AJT
28.05.2017	Fête champêtre	Salle polyvalente	Musique Liberté
10 et 11.06.2017	Mini expo + livre Wentzwiller	Foyer aviculteurs Wentzw.	Cercle d'histoire
25.06.2017	Rallye touristique	-	AJT
30.06.2017	Soirée jeux	Bar salle polyvalente	AJT
9.07.2017	Petit déjeuner citoyen	Salle polyvalente	Commune
24-28.08.2017	Jumelage	Salle polyvalente	Amis de Samadet
09.2017	Excursion des seniors		CCAS
03.09.2017	Brunch	Salle polyvalente	AJT
08.09.2017	Don du sang	Wentzwiller	Donneurs de sang
24.09.2017	Repas choucroute	Salle polyvalente	Chorale Fortuna
29.09.2017	Soirée jeux	Bar salle polyvalente	AJT
06.10.2017	TTB tournoi inter-entreprises	Salle polyvalente	TTB Buschwiller
15.10.2017	Repas carpes frites	Salle polyvalente	Amis de Samadet
21.10.2017	Fête intercommunale seniors	Salle polyvalente	CCAS
27.10.2017	Soirée jeux	Bar salle polyvalente	AJT
30.11.2017	Don du sang	Salle polyvalente	Donneurs de sang
12.11.2017	Repas paroissial	Salle polyvalente	Conseil de fabrique
24.11.2017	Soirée jeux	Bar salle polyvalente	AJT
25.11.2017	Soirée annuelle	Salle polyvalente	Chorale Fortuna
30.11.2017	Don du sang	Salle polyvalente	Donneurs de sang
08.12.2017	Soirée jeux- mannalas	Bar salle polyvalente	AJT
09.12.2017	Repas de Noël des seniors	Salle polyvalente	CCAS
17.12.2017	Concert de Noël	Eglise	Musique Liberté